



**PHILIPPE BOSSELER**  
à 6700 Arlon, Avenue de  
Mersch, 53  
Tél. : 063/22.02.28 - Fax :  
063/23.36.28

## VENTE ONLINE

**LES ENCHÈRES NE POURRONT ÊTRE ÉMISES QU'EXCLUSIVEMENT ONLINE PAR LE BIAIS DU SITE**

**INTERNET SÉCURISÉ [WWW.BIDDIT.BE](http://WWW.BIDDIT.BE)**

### **Terrain hors lotissement de 22a 03ca à NOBRESSART (ATTERT) à front du chemin de Hasselt (à côté du numéro 125)**

*Situé dans une rue calme, agréable et à la limite de  
la zone de bâtisse.*

**LA MISE À PRIX EST DE 120.000 €**

**L'ENCHÈRE MINIMUM S'ÉLÈVE À 1.000 €**



#### **Désignation cadastrale : COMMUNE D'ATTERT – 2<sup>ème</sup> DIVISION – NOBRESSART**

Un terrain sis au lieu-dit « Nobressart », cadastré selon extrait récent de la matrice cadastrale comme pré et bois, section C, numéro 2982B P0000 pour une contenance de vingt-deux ares trois centiares (22a 03ca).

Revenu cadastral non indexé : 6€.

Tel que ce bien est repris sous le LOT 2 d'une contenance de vingt-deux ares trois centiares (22a 03ca) au plan dressé par le géomètre-expert Jacques DEOM, à Anlier, en date du vingt-six septembre deux mille vingt-deux

#### **Plan de secteur :**

Situé pour partie en zone d'habitat à caractère rural (187 m<sup>2</sup>) et le solde en zone agricole (2016m<sup>2</sup>) selon l'urbanisme et le plan du géomètre.

#### **Division/lotissement :**

Le bien ne fait l'objet d'aucun permis de lotir ou d'urbanisation. Le bien a fait l'objet d'une division dans le cadre de la vente de la maison voisine (125 chemin de Hasselt, parcelle 2978A). Dans le cadre d'une première demande d'avis de division le fonctionnaire délégué avait notamment répondu en date du 17 mars 2022 que le lot 2 ne dispose « que d'une superficie limité à +/- 1a 80ca en zone d'habitat à caractère rural ».

#### **Equipements :**

Le bien bénéficie d'une **voirie équipée d'un égouttage collectif** à 4m de la limite du terrain (+ puisard d'égout à +/- 2m de profondeur), d'une **voirie équipée en eau** à 5,5m de la limite du terrain (sur +/- 1 m de profondeur) et d'une voirie communale en revêtement solide (macadam d'une largeur de 6m (voirie munie d'un filet d'eau se dirigeant vers un avaloir devant le n° 125), selon déclaration du vendeur.

*Les frais d'équipement, dont le raccordement à l'eau au gaz ou à l'électricité seront à la charge de l'adjudicataire.*

**Jouissance :** Libre de bail et d'occupation.

#### **CAHIER DES CHARGES ET RENSEIGNEMENTS EN L'ÉTUDE**

LE JOUR ET L'HEURE DU DÉBUT DES ENCHÈRES EST FIXE LE **11 JUIN 2024 À 14H00**  
LE JOUR ET L'HEURE DE CLOTURE DES ENCHÈRES EST FIXE LE **19 JUIN 2024 À 14H00**

SOUS RÉSERVE D'ÉVENTUELLES PROLONGATIONS, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 9 DES CONDITIONS GÉNÉRALES, EN RAISON DU SABLIER ET/OU D'UNE PANNE DE LA PLATEFORME D'ENCHÈRES.

**AUCUN PAIEMENT EN ESPÈCES NE SERA ACCEPTÉ.**